

**ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL**  
**SOCIETE EN FORMATION**

Je soussigné(e), Madame PEGGY MINGER agissant en qualité de Directrice de l'Economie Régionale Antilles-Guyane, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier – SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 – Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC – 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.

Certifie par la présente que la somme de 1 000,00 €, représentant le capital libéré<sup>1</sup> de la société 2KS, au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à :

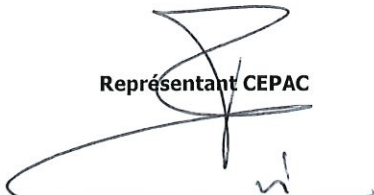
31 allée des Topazes, 97223 Le Diamant,

- a été déposée dans nos livres le 06/04/2023
- et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée <sup>2</sup>.
  - Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

à Le Lamentin, le 6 avril 2023

Représentant CEPAC



P MINGER

**CAISSE D'ÉPARGNE  
CEPAC ANTILLES**  
Direction du Développement  
de l'Economie Régionale  
Guadeloupe - Îles du nord

<sup>1</sup> Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

<sup>2</sup> Pour les S.A. uniquement

